

Énergie.

Lyon accentue sa fourniture en électricité locale

La centrale hydraulique de Dracé appartient à l'un des associés producteurs d'Énergie d'Ici.

n signant pour trois ans avec Énergie d'Ici, la Ville de Lyon compte apporter une brique supplémentaire à son projet de décarbonation «Lyon 2030». «Sous le mandat précédent, la Ville avait commencé à acter le passage de la fourniture de son électricité au renouvelable, à 90 % avec une garantie d'origine européenne, rappelle l'adjoint à la Transition écologique Sylvain Godinot. Au début de ce mandat, nous sommes passés à 100 % et en 2022, nous avons rajouté un contrat d'achat de biogaz pour 25 % en énergie renouvelable.»

Grâce à ce contrat, la Ville s'assure depuis janvier qu'environ 10 % de sa consommation électrique provient de sources, non seulement renouvelables, mais en grande partie locales. Soit « l'équivalent de la consommation de 78 groupes scolaires, 11 écoles maternelles et 5 piscines municipales ». Énergie d'Ici, dont le siège opérationnel se trouve à Lyon, est un rassemblement de petits fournisseurs d'énergie issus de l'Union des producteurs locaux d'électricité. Elle commercialise l'électricité produite par des éoliennes,

Producteur et fournisseur. La consommation totale d'électricité des bâtiments municipaux et de l'éclairage urbain lyonnais est d'environ 70 GWh. En 2023, Énergie d'Ici comptabilisait 134 «centrales», dont 90 hydrauliques, 9 éoliennes, une biomasse et 34 sites solaires. L'énergie produite venait principalement de l'hydraulique (68 %) et des éoliennes (26 %). À la fois producteur et fournisseur, la structure regroupe 11 associés producteurs indépendants qui détiennent 100 % de son capital.

installations photovoltaïques, barrages... installés sur le territoire français, comme le barrage de Dracé, dans le Beaujolais, son infrastructure la plus proche de Lyon. Ce dernier produit 12 GWh quand le besoin total des établissements lyonnais précités est de 10. Le tarif « n'est pas plus cher. C'est une bonne surprise pour une petite production». Selon l'élu, pas d'inquiétude sur la stabilité de l'approvisionnement: la structure dispose d'un volet de sources diversifiées qui permettent de se compenser entre elles si l'une est défaillante. Et elle a très peu recours, voire pas du tout - comme en 2023 -, au marché de l'énergie pour combler d'éventuels manques. En 2024, la Ville renouvelle son contrat de gaz et devrait là aussi en profiter pour augmenter la part du renouvelable, avec un objectif de 100 %, en une ou plusieurs fois. Ne restera alors plus qu'à sortir de l'énergie fossile les 5 % qui demeurent liés aux véhicules: la Ville évacue progressivement de son parc de 800 véhicules les diesels et les essences.

DAVID GOSSART